

## **Règlement des ateliers en forêt du mercredi**

- pour les enfants de 6 à 10 ans
- 1x par mois (inscription « à la carte »)
- de 13h30 à 16h30 ou 17h (selon la saison)

### **Inscriptions**

Les inscriptions se prennent dans l'ordre d'arrivée, selon les places disponibles (12 maximum). L'inscription de l'enfant se fera au plus tard le lundi précédent l'atelier. Lors du premier atelier de votre enfant, je vous demanderai de remplir la fiche d'inscription (une seule fois, celle-ci reste valable pour l'année scolaire). Vous pouvez me renvoyer l'inscription par mail ou l'amener lors du premier atelier de votre enfant.

### **Fréquence**

Les ateliers ont lieu toute l'année, en périodes scolaires et par tous les temps, avec deux exceptions : un vent tempétueux ou de grosses chutes de neige, à cause du risque de branches cassées. Dans ces deux cas-là uniquement, les ateliers sont annulés.

### **Équipement**

L'équipement de votre enfant est important pour qu'il puisse vivre un moment agréable dans la nature. La responsable de l'atelier en forêt se réserve le droit de refuser un enfant mal équipé.

### **Tarifs**

Le prix de la demi-journée est de Fr. 30.- par enfant, payable sur place.

### **Assurances**

Les familles qui fréquentent les ateliers doivent posséder une assurance RC individuelle et leur enfant doit être couvert pour les risques d'accident.

### **Encadrement/absence**

Les ateliers sont sous la responsabilité d'une personne qualifiée, reconnue par l'office d'accueil de jour des enfants (OAJE).

Il n'y a pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

En cas d'absence prévue de l'éducatrice, les parents sont informés au minimum deux semaines à l'avance.

En cas d'absence imprévue (maladie, accident), les parents sont avertis au plus tard le matin même du jour où leur enfant est inscrit.

L'éducatrice n'est pas remplacée en cas d'absence. L'atelier est annulé.

**Marie Herrmann - 079 742 84 44 - [marieher@gmail.com](mailto:marieher@gmail.com) - [www.boueberie.ch](http://www.boueberie.ch)**